



Comité Technique d'Établissement ASP du 20 juin 2017



Étaient présents pour la direction : S. Le Moing, V. Claudon, O. Lacombe, A. Wagret, JM. Hardouin, C. Fotré, C. Gérard.

Pour l'Alliance CFTC-MAE/EFA-CGC : MG. Cantayré, F. Cayssials

1) Les sujets d'actualité de l'établissement présentés par le PDG :

1-1) Le domaine agricole premier pilier

Le PDG indique que l'objectif est atteint concernant l'échéance de mi-juin sur l'opération des paiements PAC.

La situation est toujours tendue pour le paiement des MAEC 2015 et 2016 mais ce décalage est assumé par la direction. Le but est de payer les MAEC 2015 en novembre 2017 et les MAEC 2016 dans la foulée.

L'ASP est une priorité pour le nouveau ministre.

Bien qu'aucune décision ministérielle n'ait encore été prise, on s'achemine vers un paiement fin 2017 d'une Aide à la Trésorerie Remboursable pour la PAC 2017, le paiement de la PAC 2017 ne pouvant s'effectuer avant le premier trimestre 2018.

Il est à noter que le paiement de la PAC en fin d'année est un assouplissement français, la plupart des Etats européens la payant au premier trimestre N+1.

Pour la sécurité des contrôleurs les MAEC 2015 seront contrôlés sur pièces et non sur l'exploitation.

Les contrôles surface ne seront pas réalisés avant le 15 septembre.

L'ICHN 2016 sera payée en juillet.

1-2) Le domaine agricole second pilier

Livraison 500 outils complets, des problèmes d'utilisation des outils par les services instructeurs persistent.

Le PDG note que la complexité des mesures provoque la rareté des experts capables de mettre en place les modèles de calculs.

1-3) Embauche PME

Le succès de la mesure est net (plus de 1,8 million de dossiers déposés) et le PDG tient à féliciter les agents. La limite de dépôts de dossier est fixée au 30 juin ce qui provoque une augmentation du nombre de dossiers déposés de 5000 par jour à plus de 8000. Les stocks se maintiennent autour de 2 semaines de délai de traitement.

Il n'y a pas de lisibilité sur d'éventuelles nouvelles mesures qui pourraient être contenues dans la loi apprentissage prévue en fin d'année.

1-4) Activité transversale

Le plan triennal devient quinquennal :

Le climat avec les ministères de tutelles (agriculture et emploi) est constructif :

- les effectifs devraient être préservés ;
- les investissements possibles.

La Mission Inspection des finances a salué le sérieux de l'établissement et le rapport qui sortira bientôt ne devrait pas mettre en cause le travail de l'ASP.

1-5) La politique de recrutement

En 2016 la mobilité interne fait état de 30 arrivées à l'ASP pour 10 départs. Mais cela ne signifie pas que l'ASP soit attractive.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1 tél. 06 77 88 97 64 mél. efa-cgc@asp-public.fr	Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et de ses Établissements CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex tél. 06 34 23 84 44 mél. cftc-mae@asp-public.fr
---	---

Il faut donc mener une politique de recrutement basée sur les concours et les sorties d'écoles (IPEF, IRA, INFOMA). Avec une attention toute particulière à renforcer nos capacités informatiques cette année : neufs postes du concours des informaticiens DINSIC (Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État) sur 76 ont été réservés à l'ASP (3 à Montreuil, 6 à Limoges).

2) Les points de l'ordre du jour

2-1) Réorganisation du SCEI pour avis

L'organisation en 3 secteurs afin de coller aux activités a été approuvée par les OS (5 votes pour ; 5 abstentions). L'Alliance CFTC-MAE/EFA-CGC a voté POUR.

2-2) Réorganisation de la DDRP

Toutes les organisations syndicales se sont abstenues. Elles ont noté :

- L'absence d'un organigramme fonctionnel
- Un manque de communication auprès des agents de la DDRP
- Un directeur basé à Montreuil alors que la quasi-totalité des agents sont à Limoges
- Une direction, un service et un secteur au même niveau de l'organigramme.

2-3) Présentation du nouveau dispositif de couverture sociale référencé par le MAA

La présentation a été effectuée par un représentant d'Harmonie Fonction Publique, actuel titulaire du marché ASP :

- Tous les agents sont concernés : titulaires, contractuels et même retraités.
- L'obligation de cumuler Santé et prévoyance est maintenue. 3 niveaux de garantie sont prévus pour chacun des 2 systèmes (avec possibilité de mixer les différents niveaux en santé et prévoyance).
- Le niveau des garanties a été légèrement augmenté, mais 1616 tarifications étant possibles en fonction de divers critères (âges, salaires, garanties, conjoints, ayant droits...) aucun chiffre détaillé n'a été fourni, chaque agent devra se faire faire un devis personnalisé.
- L'offre promotionnelle d'adhésion sans questionnaire médical est limitée à 2018.

2-4) Egalité Hommes Femmes

Point sur le rapport rendu par l'inspection générale. M. Lacombe présente les avancées sur ce sujet en détaillant les actions menées ou en cours sur les 5 axes. La direction prévoit de travailler concrètement sur ce sujet dans les mois à venir : sensibilisation, écarts salariaux, charte des temps, pacte de mobilité, accompagnement à la prise de poste et lutte contre les stéréotypes ainsi que le harcèlement sexuel.

Pour le PDG il s'agit là d'un sujet de longue haleine et sensible car il faut aussi se demander jusqu'ou pousser la logique de l'égalité des sexes sans toucher à la liberté des individus.

2-6) Premier bilan de la phase d'expérimentation du télétravail

Le télétravail a été expérimenté depuis 3 mois par une cinquantaine d'agents de toutes catégories (A, B, C) répartis dans 6 directions régionales et 5 services du siège.

Les télétravailleurs sont globalement satisfaits des conditions matérielles et totalement persuadés que cela améliore leurs conditions de vie.

L'avis de leurs encadrants est plus nuancé, mais pas franchement hostile.

Le principal problème consiste à trouver des activités éligibles au télétravail, les règles de sécurité proscrivant d'emporter des dossiers papier hors de l'ASP or la saisie de dossiers constitue encore l'une des tâches principales des catégories B en région.

La direction hésite encore entre l'extension de l'expérimentation jusqu'à la fin de l'année à tous les sites avec maximum de 300 télétravailleurs ; ou la généralisation dès septembre du télétravail à l'ASP.

Au cours du CTE, la direction a plusieurs fois affirmé tout l'intérêt qu'elle porte au télétravail dans l'établissement. L'alliance EFA-CGC/CFTC a cependant regretté que l'application tatillonne qu'elle fait des consignes du ministère en charge de l'agriculture, par exemple la non prise en charge des abonnements internet ou la suppression des tickets restaurants, n'envoie aux agents un signal négatif.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1 tél. 06 77 88 97 64 mél. efa-cgc@asp-public.fr	Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et de ses Établissements CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex tél. 06 34 23 84 44 mél. cftc-mae@asp-public.fr
---	---

2-7) Présentation du bilan social 2016

2016 se caractérise par une nouvelle baisse des effectifs en DR liée selon la direction à une augmentation de la productivité due à la dématérialisation et une stabilité au siège justifiée par le renforcement des directions métiers.

Les OS ont regretté cet état de fait ainsi que la disparition d'une quarantaine de postes de fonctionnaires en deux ans et souhaité une vague de titularisation des CDD car ceux-ci sont de plus en plus affectés à des tâches pouvant être définies comme pérennes.

Vos élus au CTE ASP : **Marie-Gaëlle CANTAYRE et Franck CAYSSIALS**
Olivier POUSSIN et Philippe MARCEL

Prochain CTE : **Jeudi 12 octobre à Limoges**

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 77 88 97 64
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et de ses Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr